

Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N° 23 / Mars 2022

Éditorial de la Secrétaire perpétuelle

*« Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !*

*Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;*

*Il semble que tout rit ; et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;*

*Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
À travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini. »*

Victor Hugo, « Printemps »,
Toute la lyre, publié en 1888

« On croit entendre ... quelque chose d'heureux chanter dans l'infini ». On aimerait être heureux de chanter avec Victor Hugo ! L'Académie pourrait se réjouir du renouveau de la nature, qui chaque année revient nous rappeler sa beauté, sa puissance, son pouvoir mystérieux. Un renouveau qui rend toujours d'actualité toute tâche nouvelle, académique ou non. Mais nous avons oublié que le mois de mars doit son nom au dieu de la guerre ! Hélas, aujourd'hui, c'est le bruit du canon qui résonne au loin, le bruit des missiles que nous craignons d'entendre de plus près, dans un monde fini, à l'ombre angoissante d'un conflit qui

n'aurait jamais dû avoir lieu, dont nous n'aurions jamais imaginé il y a encore peu qu'il pût avoir lieu.

Face à une menace à laquelle nous avons du mal à croire, toute autre activité peut paraître bien vaine, fragile, lorsque sont en jeu des milliers de vies humaines, des destructions industrielles, patrimoniales ou tout simplement résidentielles catastrophiques. Mais les Ukrainiens nous montrent un élan, un modèle de résistance peu commun, que nous saluons bien bas, que nous admirons et que nous ne pouvons que soutenir. Notre Académie se doit de les accompagner en continuant tout simplement son chemin, en s'activant non pas comme si de rien n'était, mais pour montrer que la vie, l'intelligence, le travail, la recherche, ont encore et auront toujours droit de cité pour combattre l'obscurantisme, l'arrogance, la violence. C'est là la clé de notre liberté, la liberté des peuples, la liberté des individus, quels que soient les assauts inacceptables de certains qui ont la prétention de devenir les seuls maîtres du monde, envers et contre tous.

L'Académie poursuit donc son chemin. Elle travaille. Elle est rentrée actuellement dans une phase décisive. Le manuscrit du « Livre des 250 ans » est achevé et a été rendu à l'éditeur. D'ici peu, ce sera le manuscrit du Bulletin n° 3 qui sera terminé. Deux volumes importants aussi bien quant à leur « poids », par le nombre des contributions, que quant à l'intérêt de chacun des articles qui les constituent. Des articles qui se rapportent à de multiples champs d'investigation, et qui montrent la variété et la richesse des spécialités des contributeurs. Quel meilleur témoignage de l'éclat de la vie académique ? Produire du savoir, transmettre des connaissances, c'est affirmer ainsi une double indépendance d'esprit et d'action, qui doit être la ligne de conduite de toute société savante.

En ligne de mire, le programme du colloque des 30 septembre et 1^{er} octobre prochains se précise. Le thème retenu : L'Académie et la montagne, avec comme toile de fond les questions d'urgence climatique, qui se posent avec une acuité particulière en pays de montagne, devrait répondre à des préoccupations multiples concernant aussi bien le passé que le présent et le futur. Car, on le sait, regarder le passé n'est pas synonyme de cultiver une nostalgie ombrageuse et stérile, mais doit nous éclairer sur notre présent et nous servir à préparer l'avenir. Les deux journées du colloque seront suivies d'une excursion à Gap le dimanche 2 octobre, qui nous donnera l'occasion de découvrir ou redécouvrir quelques particularités géologiques et géographiques, d'évoquer certains faits historiques notables et de voir ou revoir quelques œuvres patrimoniales et artistiques majeures, qui tous peu ou prou ont participé au façonnement du Dauphiné dans un temps long.

Vous savez que l'Académie Delphinale et la Bibliothèque municipale de Grenoble ont des fondements communs, qui remontent à l'achat en 1772 de la bibliothèque de Monseigneur de Caulet par la ville de Grenoble. Aussi les deux institutions fêteront-elles leurs 250 ans de concert, par le biais d'une exposition, qui se déroulera à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, boulevard maréchal Lyautey. Une première réunion s'est déroulée pour préparer cette manifestation et pour définir avec Madame Isabelle Westeel, directrice de la Bibliothèque municipale, et quelques membres du bureau les premières orientations. Une prochaine réunion se profile pour définir le programme et commencer à sélectionner les documents qui seront exposés afin de retracer ces deux parcours parallèles de deux institutions phares de la ville de Grenoble et de la province du Dauphiné.

En attendant, les séances ont repris leur rythme, on l'espère désormais, à peu près régulier, généralement le premier samedi de chaque mois aux nouvelles Archives départementales, auxquelles s'ajoutent quelques séances supplémentaires, rendues nécessaires par le nombre des propositions de contributions inscrites au programme.

Enfin, parmi les bonnes nouvelles de ce printemps, se profile à l'horizon la possibilité de disposer bientôt d'un vaste local au sein du palais de l'ancien Parlement de Grenoble, grâce

à la bienveillance du président du Conseil départemental, que nous remercions vivement de l'intérêt qu'il porte à notre Compagnie. Bâtiment prestigieux et emblématique de la capitale du Dauphiné s'il en est, ce palais constitue sans doute un cadre idéal pour abriter les activités d'une Académie dont le ciment est précisément son ancrage delphinal. Si ce projet aboutit comme nous avons tout lieu de le croire, notre futur siège voisinera, en particulier, avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, qui aspire à s'installer dans de plus vastes locaux que ceux qu'il occupe aujourd'hui rue Hébert, des locaux à la mesure de son importance et de son rayonnement. Il faudra attendre un peu toutefois avant de l'investir, le temps que les travaux de grande envergure programmés pour une nouvelle occupation de ce bâtiment se concrétisent.

« *L'espérance est le songe d'un homme éveillé* », a écrit Aristote. Restons donc éveillés sans relâche jusqu'au plus profond de la nuit !

La secrétaire perpétuelle
Martine JULLIAN

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et à tous.



**Lundi
21 mars 2022
(17h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère
(12, rue
Georges-Pérec,
Saint-Martin-
d'Hères)**

- Remise du prix de l'Académie à l'Atelier de recherche et de conservation Nucléart (ARC-Nucléart)



**Samedi 2 avril
2022
(14h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère**

- Communication de M. Jean-William Dereymez : « *Jean Jaurès en Isère : triomphes et opprobre* »
- Communication de Mme Claire Schlenker : « *Erwin Félix Léwy-Bertaut (1913-2003), un brillant physicien grenoblois* »



**Lundi 11 avril
2022
(17h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère**

- Discours de réception de M. Jacques Villain, de l'Académie des sciences : « *Grenoble, centre international de recherche scientifique* »
- Réponse du président M. Gilles-Marie Moreau

Assemblée générale du 29 janvier 2022

Compte rendu

COMPTE RENDU

Sur convocation en date du 9 janvier 2022 portant ordre du jour, adressée à tous les membres titulaires de l'Académie Delphinale, ceux-ci se sont réunis le samedi 29 janvier 2022 à 9h30, à l'auditorium du musée de Grenoble, sous la présidence de Monsieur Gilles-Marie Moreau.

Les membres titulaires, émérites ou de l'Institut présents composant l'Assemblée générale ordinaire sont les suivants : Mesdames Annick Auzimour, Marie-Françoise Bois-Delatte, Martine Jullian, Mireille Mialot, Christiane Mure-Ravaux, Claire Schlenker, Pierrette Paravy, Isabelle Varloteaux, Hélène Viallet ; et Messieurs Yves Armand, Claude Béguin, Pierre Bintz, Daniel Bloch, Michel Bolla, Jean-Pierre Charre, Olivier Cogne, Pierre Dell'Accio, Jean-William Dereymez, René Favier, Claude Ferradou, Dominique Fleuriot, Alain Franco, Bernard François, Jean Guibal, Yves Jocteur-Montrozier, Michel Jolland, Patrick Le Bihan, Gilles-Marie Moreau, Christian de Polignac, Bernard Pouyet, Claude Racinet, Alain Robert, Jean Stern, Jean-Louis Tholence, Daniel Thoulouze, Michel Vacher. Soit un total de 36 membres titulaires, dont 34 ont prononcé leur discours de réception.

Excusés : Mme Nicole Vatin-Pérignon, MM. Robert Allier, Pierre Burguburu, Jean-Pascal Jospin, Régis Mache, Jean-Louis Reymond, Jean Serroy.

Le président Gilles-Marie Moreau ouvre la séance à 9h30 en présentant ses vœux de bonne année pour 2022. L'ordre du jour appelle la résolution des questions suivantes :

* **Rapport moral et bilan d'activités**

Le rapport moral est lu par le président.

Il est adopté à l'unanimité.

* **Rapport financier**

Le rapport financier est lu par le trésorier adjoint, M. Michel Bolla.

Il est adopté à l'unanimité.

* **Modalités d'application des textes statutaires**

Les nouveaux statuts ont été envoyés au ministère de l'Intérieur afin qu'ils soient validés. En attendant la question posée est la suivante : appliquons-nous les statuts anciens ou les nouveaux qui ne sont pas encore agréés ?

Il est voté à la majorité d'appliquer les nouveaux statuts.

* **Élection des membres du bureau et du CA**

• *Élection du président*

M. Gilles-Marie Moreau président sortant se représente. Aucun autre membre n'a posé sa candidature. Vote à bulletin secret.

M. Gilles-Marie Moreau est élu à l'unanimité.

• *Élection du vice-président*

M. Alain Franco, vice-président sortant se représente. Aucun autre membre n'a posé sa candidature. Vote à bulletin secret.

M. Alain Franco est élu à l'unanimité.

- *Élection du chancelier*

Mme Pierrette Paravy ayant souhaité remettre sa charge de chancelier, le président la remercie très chaleureusement au nom de tous pour le travail remarquable qu'elle a accompli durant les quatre dernières années, en assurant la présidence du Comité de lecture. Madame Pierrette Paravy remercie tous ceux qui ont collaboré pour assurer le fonctionnement du Comité.

M. Jean Serroy a présenté sa candidature. Il est élu à l'unanimité.

- *Élection du chancelier-adjoint*

M. Daniel Thoulouze a présenté sa candidature. Il est élu à l'unanimité.

- *Élection du trésorier*

Le président remercie très chaleureusement M. Pierre Burguburu pour l'excellent travail accompli comme trésorier de l'Académie depuis 10 ans. Il a notamment mis en place le publi-postage, destiné aux membres qui ne disposent pas d'internet.

M. Pierre Burguburu ne se représente pas.

M. Michel Bolla, qui était trésorier adjoint, a posé sa candidature au poste de trésorier.

Il est élu à l'unanimité.

Monsieur Olivier Roux est désigné comme chargé de mission pour le seconder.

- *Élection du Conseil d'administration*

- 1) Il a été établi dans les nouveaux statuts que chaque département : Isère, Drôme, Hautes-Alpes, constituant l'ancien Dauphiné aurait un représentant au CA. La présence de ces correspondants a deux objectifs : mieux représenter la Drôme et les Hautes-Alpes et mieux ancrer l'Académie dans les territoires.

Sont élus : Mme Pierrette Paravy pour l'Isère,
M. Michel Jolland pour la Drôme
M. Alain Robert pour les Hautes-Alpes.

- 2) Deux administrateurs doivent être élus. Se présentent MM. Claude Béguin et Claude Racinet. Vote à bulletin secret.

Sont élus : M. Claude Béguin,
M. Claude Racinet.

- *** Élection de deux membres titulaires**

Deux fauteuils sont à pourvoir :

- le n° 1 (Alain Némoz)
- le n° 53 (Yves Deshairs).

Trois candidatures ont été enregistrées : MM. Olivier Roux, Dominique Vidal et Mme Béatrice Besse (dans l'ordre d'arrivée de ces candidatures).

Le vote est à bulletin secret.

Sur le fauteuil n° 1 : M. Olivier Roux est élu.

Sur le fauteuil n° 53 : M. Dominique Vidal est élu.

- *Élection de membres associés*

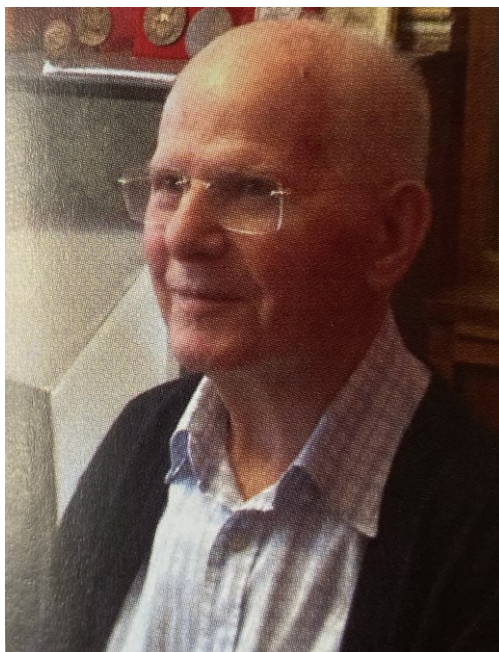
Six membres associés sont élus, présentés par leurs parrains et marraines :

- M. Alain Chevalier (5 rue de Palanka, 38000 Grenoble), présenté par Mmes Marie-Françoise Bois-Delatte et Mireille Mialot, et M. Yves Jocteur-Montrozier.
- M. Michel Eyriey (1 rue David-Martin, 05000 Gap), présenté par MM. Alain Robert, Claude Ferradou et Gilles-Marie Moreau.

- M. Jacques Glénat (37 rue Servan, 38000 Grenoble), présenté par Mme Pierrette Paravy et MM. Jean Guibal et Jean Serroy.
- M. Henri Oberdorff (17 allée Maurice Ravel, 38130 Échirolles), présenté par MM. Bernard Pouyet, Alain Franco et René Favier.
- M. Jean-Marc Potdevin (473 route du Bouloud, 38410 Saint-Martin d'Uriage), présenté par Mme Pierrette Paravy, le P. Jean Stern et Mgr Dominique Le Tourneau.
- M. Bernard Sarlin (7 rue du Capitaine de Bresson, 05000 Gap), présenté par MM. Alain Robert, Claude Ferradou et Gilles-Marie Moreau.

Toutes les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 12h30.

Nécrologie



**Georges Dusserre
1928-2021**

Ce n'est que récemment que nous avons appris le décès de notre confrère Georges Dusserre cet été. Il occupait le fauteuil n° 42.

Nous reproduisons avec l'accord de son auteur, M. Pierre-Yves Playoust, le texte de l'hommage qui lui a été rendu dans le dernier Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes 2021.

Cher ami Georges Dusserre,

En l'absence d'Yves Chiaramella, notre président, retenu à Toulouse par un engagement impératif, il m'a été confié le soin de vous dire « adieu » au nom de la Société d'Études à laquelle vous avez tant donné de vous-même. Vous y êtes entré en 1948, à l'âge de 20 ans. Vous avez contribué à son réveil après la parenthèse de la guerre en compagnie du chanoine Motte et de Justin Barrachin qui en furent successivement présidents. Vous avez été secrétaire-trésorier de 1948 à 1966, vice-président chargé de la trésorerie ainsi que directeur des publications de 1966 à 2001. La Société d'Études a été, véritablement, la matrice de vos engagements ultérieurs.

Nous nous connaissions depuis 1969. Je n'ai pas oublié l'accueil que vous m'avez réservé cette année-là alors que je venais de prendre mes fonctions aux archives départementales des Hautes-Alpes. Je savais déjà que vous étiez de tous les combats en faveur de la défense des biens culturels de ce beau département.

N'aviez-vous pas, entre autres actions d'éclat, contribué à sauver de la destruction la chapelle des pénitents de Villard-Saint-Pancrace ? N'aviez-vous pas bataillé pour éviter la mise au rebut des grilles du XVIII^e siècle séparant le chœur de la nef de la cathédrale

d'Embrun ? Vous aviez soutenu l'action déterminante d'André Golaz pour la mise en valeur de la citadelle de Mont-Dauphin. Et je vous ai vu à l'œuvre dans les débats préalables à la réhabilitation de l'ancienne abbaye de Boscodon et surtout, dans la prise en main de l'important dossier du château de Tallard. J'ai été témoin des multiples démarches que vous aviez entreprises, en tant que fondateur du comité de sauvegarde du château, auprès de la conservation régionale des Monuments historiques, des négociations avec la commune de Tallard et avec le conseil général avec l'appui du préfet des Hautes-Alpes.

Toutes ces actions ne doivent pas faire oublier l'énergie que vous avez déployée pour assurer le fonctionnement au quotidien de la Société d'Études, avec la complicité de Paul Pons, son secrétaire général durant de longues années. Vous avez été à l'origine de ces publications de la Société d'Études qui ont tant contribué à faire connaître au grand public, le Queyras du général Guillaume, l'histoire de Gap de Jean-Charles d'Amat, d'Embrun du général Hubert, de Briançon de Jacqueline Routier et de Veynes de Christine Roux.

Vous avez été l'artisan en 1982 du centenaire de la Société d'Études dont le bilan, toutes disciplines confondues, publié dans un volume d'actes, était loin d'être négligeable. Au cours des années 2000, vous avez laissé à d'autres le soin d'assurer le suivi au jour le jour des travaux de notre société. Avec l'aide bienveillante de Christine de Brier, vous êtes resté fidèle et attaché au bureau et au conseil d'administration de la Société.

L'on ne saurait oublier que vous avez été conservateur du Musée départemental de Gap de 1975 à 1993 et le premier président du nouvel office municipal de la culture de Gap de 1976 à 1980. Par ailleurs, votre action a été déterminante dans le cadre de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte.

L'on pourrait ainsi parler longuement de votre propre bilan. Aussi la Société d'Études se propose-t-elle d'organiser, si possible au printemps 2022, une journée de rencontre autour des multiples facettes de votre action. Pour l'heure ce sont l'émotion et le recueillement qui prévalent face à la disparition d'un homme attachant tel que vous.

De vous l'on gardera le souvenir d'un homme combatif et obstiné, vous l'avez montré en particulier pour le château de Tallard, d'un homme convaincant et persuasif qui a suscité d'importantes donations à la Société d'Études et au Musée départemental, d'un homme généreux, dévoué et accueillant, mettant ses interlocuteurs en confiance. Vous avez été un « passeur de mémoire » très précieux pour tous ceux qui ont contribué à la permanence et à la continuité de l'action de la Société d'Études si indispensable par les temps qui courent.

Et je voudrais terminer mon propos en soulignant le courage et l'abnégation dont vous avez fait preuve au cours de ces toutes dernières années, assumant votre fragilité physique et votre relative solitude, éloigné que vous étiez de votre résidence de la rue Carnot. Mais nous ne vous avons jamais oublié et ne vous oublierons jamais, vous qui avez été pendant un demi-siècle le pilier et l'âme de la Société d'Études.

Adieu cher ami Georges Dusserre.

Pierre-Yves PLAYOUST
Directeur honoraire des Archives départementales des
Hautes-Alpes
Président d'honneur de la Société d'Études des Hautes-
Alpes

Chroniques delphinales : Un promeneur solitaire qui prend des risques

Séance du 29 juillet 1898, sous la Présidence de M. Henry Ferrand. Bibliothèque municipale de Grenoble. La parole est à M. Auguste Prudhomme, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Delphinale. Celui-ci va rendre compte d'une récente publication de M. Ernest Jovy, membre de la Société des Sciences et des Arts de Vitry-le-François, relative au séjour que Jean-Jacques Rousseau fit à Grenoble en 1768. Faut-il une fois encore rapporter l'épisode mémorable que Rousseau raconte dans les *Rêveries d'un promeneur solitaire* et tant de fois rappelé ? Pardon, amis et membres de notre Compagnie qui avez lu cette histoire de nombreuses fois. Ce jour-là, en tout cas, ils ne sont pas nombreux les membres de l'Académie qui vont entendre ce récit, en tout, six membres titulaires et trois membres associés.

Rousseau raconte dans les *Rêveries d'un promeneur solitaire* (VII^e promenade) qu'un jour où il se promenait le long des rives de l'Isère avec Gaspard Bovier¹, avocat au Parlement de Grenoble, il eut la curiosité de goûter les fruits de quelques arbrisseaux qui croissaient le long de la rive. De jolis fruits rouges, charnus et appétissants, qui poussaient au bord du chemin, à portée de la main. Nous savons que Rousseau était un herboriste averti, venu herboriser en Dauphiné. Mais connaissait-il les fruits en question ? Passe alors sur le chemin un promeneur qui voit le philosophe croquer les fruits en question. Le voyant picorer, il fit à Rousseau l'observation que celui-ci allait s'empoisonner. Jean-Jacques se tourne alors vers Bovier et lui demande : « Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas ? ». Il s'attire alors cette stupéfiante réponse : « Ah ! Monsieur, je n'osais prendre cette liberté ». M. Jovy a retrouvé à la Bibliothèque nationale les mémoires de M. Gaspard Bovier. Or ce dernier dément formellement cette anecdote où son nom est ridiculisé. L'histoire peut paraître vraisemblable. Mais la réponse de sieur Bovier dont on connaît l'admiration qu'il portait à Rousseau paraît crédible.

Les mémoires de Gaspard Bovier contiennent bien autre chose que cette anecdote. Ils exposent par le menu les divers incidents qui émaillent la vie de Jean-Jacques à Grenoble. Il est logé dans une chambre maussade, dans la rue qui porte aujourd'hui son nom². Rousseau arriva à Grenoble le 11 juillet 1768. Il herborisera en Chartreuse et sur Belledonne. Il en repartit brusquement le 13 août suivant pour se rendre à Bourgoin où il aurait dû arriver beaucoup plus tard. Que s'est-il passé ? M. Jovy apporte encore la réponse. Notre philosophe avait décidé pendant son séjour à Grenoble de faire une visite au premier Président du Parlement, une éminente personnalité du Dauphiné, M. de Bérulle. Ce dernier était connu pour une maladresse devenue proverbiale. Rousseau fut reçu chez ce dernier avec beaucoup de prévenances et d'honneur. Prudhomme écrit : « Après avoir comblé le philosophe d'honnêtetés et de caresses, le Président de Bérulle lui dit en terminant son compliment : « Ce n'est pas Monsieur, que je connaisse vos ouvrages ; je n'en ai jamais lu aucun ».

À ces mots Rousseau entre en rage. Il tourne brusquement le dos à Bérulle et sans lui dire adieu prend la porte et quitte la maison. Il court au bureau des Messageries et retient sa place pour le plus proche départ de la diligence. Bovier achève ainsi son récit : « Ni Servan,

¹ Un 3^{ème} homme était avec eux, Servan.

² Sur le mur de la maison où a résidé Rousseau la municipalité a fait apposer une plaque qui rappelle ce séjour.

ni Bovier ne parvinrent à le faire revenir sur sa détermination à quitter Grenoble et à rester quelques jours dans une ville où on lui faisait de pareils affronts ». Il quitta ainsi Grenoble le 13 août pour gagner Bourgoin où son séjour fut plus heureux. Le récit de la mésaventure de Rousseau fut colporté au-delà du Dauphiné et fit un certain bruit. À la fin du XVIII^e siècle, on en parlait encore dans les gazettes. Pauvre M. Bouvier, bien mal récompensé du zèle qu'il déployait pour faire apprécier son grand homme.

Le caractère de Jean-Jacques Rousseau, à travers ces quelques épisodes, apparaît probablement pour ce qu'il était : emporté, vif, ombrageux, susceptible. Et celui des Dauphinois ?

Yves ARMAND

Nouvelles publications

Guillemette Andrieu-Lanoé, Vanessa Desclaux et Hélène Virenque, *L'aventure Champollion. Dans le secret des hiéroglyphes*, Catalogue d'exposition, BnF François Mitterrand, 12 avril-24 juillet 2022, Paris, Éditions de la BnF, 2022 (en librairie le 31 mars 2022).

« Il y a deux cents ans, Jean-François Champollion découvre le système de déchiffrement des hiéroglyphes. Cet ouvrage revient sur son immense contribution au dévoilement des mystères de l'Égypte ancienne. Dans les pas du fondateur de l'égyptologie, le lecteur découvre les arts, les rituels et les prouesses intellectuelles d'une civilisation qui fascine depuis des millénaires.

Cet ouvrage est publié à l'occasion de l'exposition présentée à la Bibliothèque nationale de France, site François Mitterrand, Grande galerie du 12 avril au 24 juillet 2022. »

Stéphane Boissard, Dominique Vidaud et Loïc Le Bail, « *On jouait, on s'amusait, on chantait* ». *Paroles et images des enfants d'Izieu (1943-1944). Du sauvetage à la rafle : l'histoire bouleversante d'une colonie d'enfants juifs*, Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, 2022.

« À travers des documents d'archives (photos, lettres, dessins...) et de nombreux témoignages, ce livre retrace en images l'histoire des enfants réfugiés à la Maison d'Izieu jusqu'au drame de leur déportation, le 6 avril 1944.

« Les 44 enfants et 7 adultes arrêtés ce jour-là et déportés vers les camps de la mort laissent derrière eux lettres, photos, carnets, dessins... Autant de traces du quotidien partagé, rassemblées après le drame par Sabine Zlatin. En 1993, elle choisit de les donner à la Bibliothèque nationale de France. »

François Brottes, *Écharpé vif* (préface d'Aurélie Filipetti), Grenoble, PUG, 2022.

« C'est le récit vivant et sincère de scènes de la vie d'un homme au service des autres, entre rencontres au sommet à Taïwan et harangues parlementaires, interventions en zone urbaine et réunions de campagne, matinée boudin et marché dimanche matin. L'élu y délivre sa vérité, ses questionnements, ses évolutions et ses passions...

« C'est enfin le plaidoyer d'un homme à multiples facettes, tout à tour entrepreneur, journaliste et saltimbanque, tombé en passion politique dès son plus jeune âge, et devenu un « écharpé » de la République, acteur de l'œuvre collective qui trace la frontière entre l'intérêt général et les intérêts particuliers. »

Claude Gardien, *Une histoire de l'alpinisme*, Grenoble, Glénat, 2021.

« Images inédites ou au contraire iconiques, anecdotes et moments forts rythment les pages de ce livre qui dessine le portrait intime d'un alpinisme empreint de réussites lumineuses, d'échecs sublimes et parfois de tragédies... »

Cécile Gouy-Gilbert, *Le génie de l'eau. Aristide Bergès raconté par sa fille* (préface de Jean Guibal), Grenoble PUG, 2022.

« La vie d'Aristide Bergès, inventeur de la Houille blanche, racontée par sa fille Marguerite... Dans une forme narrative émouvante, à partir des carnets de Marguerite, et des écrits de Bergès lui-même, l'auteure raconte la vie de cet homme. De son enfance à sa mort en passant par son extraordinaire aventure entrepreneuriale, son attachement à sa famille et

ses liens intimes avec le milieu artistique, elle déroule sous la plume fictive de Marguerite la vie entière de ce grand inventeur.

« Elle propose un travail de mémoire précis et documenté qui est aussi une véritable biographie de l'intérieur... Marguerite et Cécile Gouy-Gilbert racontent une formidable saga industrielle, mais aussi la vie d'une famille au cœur d'une époque foisonnante, pleine de découvertes et de foi en l'avenir. »

Manfred Perlik et Roberto Segà, *Les Alpes productives. L'innovation technologique et sociale au cœur de l'Europe*, Grenoble, PUG/UGA Éditions, 2022.

« Les Alpes sont une mosaïque de lieux et d'usages... Partant du principe que l'économie touristique ne peut être le seul horizon possible pour le développement de l'espace alpin, cet ouvrage redéfinit le rôle et le potentiel des infrastructures et des espaces industriels en tant que « ville-territoire » alpine. »

Jean Winand et Gaëlle Chantrain (dir.), *Les hiéroglyphes avant Champollion. Depuis l'Antiquité classique jusqu'à l'expédition d'Égypte*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2022.

C'est loin, en Belgique, mais c'est Champollion ! Dans le cadre du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion, le service d'égyptologie de l'Université de Liège, en collaboration avec le Musée Curtius de la Ville de Liège, a monté une exposition sur la réception de l'écriture hiéroglyphique en Europe, depuis l'Antiquité jusqu'au déchiffrement en 1822. Ce catalogue expose une mise en perspective de la place de l'écriture hiéroglyphique et de l'Égypte ancienne dans l'histoire des idées depuis l'Antiquité classique jusqu'au siècle des Lumières. Ouvrage de référence sans équivalent dans l'édition scientifique.

Informations et Actualités

EXPOSITIONS

Grenoble Musée dauphinois

Exposition : « Fait main. Quand Grenoble gantait le monde »

Des premiers gantiers sous l'Ancien Régime au développement de cette activité dans le contexte de la Révolution industrielle - jusqu'à conférer à Grenoble le titre de « *capitale mondiale du gant* » au premier XX^e siècle -, le Musée dauphinois relate la longue histoire d'une tradition pratiquement éteinte aujourd'hui. Et pourtant, la ganterie constitue pendant un temps la principale activité de la ville. Le propos de l'exposition est centré sur son âge d'or, soit du milieu du XIX^e siècle aux années 1930, pour attester de son rayonnement international, de l'évolution de cet accessoire de mode sans négliger les procédés de fabrication. Le musée s'appuie sur des collections régulièrement enrichies ces dernières décennies.

Musée dauphinois, 30 rue Maurice Gignoux, Grenoble

Du 25 mars 2022 au 27 mars 2023

Entrée libre

Grenoble Musée dauphinois

Exposition : « AMAZONIE[S] FORÊT MONDE

Cette exposition immersive explore le vaste territoire de l'Amazonie, son riche écosystème et les peuples autochtones qui l'habitent. Une centaine d'objets exceptionnels permettent de changer notre regard sur cette région du monde, eu fil d'un parcours entre archéologie, histoire et réalité contemporaine. L'exposition met en lumière une grande diversité culturelle et sensibilise les visiteurs aux atteintes portées à l'Amazonie et ses habitants en leur donnant la parole.

Jusqu'au 2 mai 2022

Entrée libre

Grenoble Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Exposition : « Nature en soi, Nature en droit »

Théorisée dès les années 1970, la question de la relation de l'Homme à la Nature fait aujourd'hui l'objet d'une nouvelle approche juridique qui s'inspire des principes de vie et de gouvernance des peuples autochtones. Elle propose d'accorder aux écosystèmes exceptionnels un droit à exister, à se régénérer et à se défendre en les reconnaissant comme sujets de droit.

À travers l'exposition, le musée propose une immersion dans la beauté d'écosystèmes européens où ces démarches émergent. Corto Fajal, auteur-réalisateur, et Valérie Cabanes, juriste et essayiste, à l'initiative de cette mise en lumière, sont ailés à la rencontre de citoyens, de peuples autochtones et d'artistes afin de comprendre leur démarche et d'explorer les écosystèmes aquatiques et forestiers qu'ils souhaitent protéger.

MRDI, 14 rue Hébert, Grenoble

04 76 42 38 53

À partir du 11 février jusqu'au 18 septembre 2022

Du lundi au vendredi de 9h à 18h, mardi de 13h30 ç 18h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 18h.

Entrée gratuite

Grenoble La Plateforme

Exposition : « Rétrospective d'une décennie d'architecture frugale en Auvergne-Rhône-Alpes »

Pas à pas, une typologie d'architecture et territoire, sobre en matières et en énergie, est en train d'émerger, offrant une alternative frugale et désirable.

Ancien Musée-bibliothèque, place de Verdun, Grenoble

04 76 42 26 82

Du 12 janvier au 19 mars 2022, du mer au sam, de 13h à 10h

Entrée libre

Vif Musée Champollion

Exposition : « Restituer l'Égypte antique », de Jean-Claude Golvin à Assassin's creed »

À l'occasion de son ouverture, au printemps dernier, le Musée Champollion présente une exposition temporaire consacrée à l'œuvre du premier spécialiste mondial de la restitution par l'image des grands sites de l'Antiquité.

Vif, Musée Champollion, 45 rue Champollion

04 57 58 88 50 / musee-champollion@isere.fr

Prolongée jusqu'au 18 septembre 2022

Du mardi au dimanche, 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h (18h du 1^{er} avril au 31 octobre)

Entrée libre, réservation obligatoire

Musée Arcabas en Chartreuse

Exposition : « Arbres et forêts d'Arcabas »

À l'occasion de l'Appel de la forêt, le fonds du musée consacré à l'œuvre réalisée par Arcabas pour l'église Saint-Hugues-en-Chartreuse s'enrichit momentanément d'œuvres inédites de l'artiste représentant des arbres ou des paysages boisés.

Le musée présente une quinzaine d'études et peintures inédites de l'artiste réalisées à différentes époques et représentant des arbres et des paysages boisés. Elles témoignent de son émerveillement pour la nature à laquelle il attribuait un caractère sacré. C'est l'occasion de découvrir un autre volet de l'œuvre de l'artiste, moins religieux mais tout aussi sacré selon ses propres mots.

Musée Arcabas, 17 place Arcabas, Saint-Pierre-de-Chartreuse

04 78 88 65 01

musee-saint-hugues@isere.fr

Jusqu'au 31 mars 2022

Saint-Antoine-l'Abbaye, Musée

Exposition : « Le temps retrouvé »

« Le musée conserve de nombreuses œuvres d'artistes du XX^e siècle issues pour partie de la collection de Jean Vinay (Volti, Mainssieux, Coceau, Foujita, Savin, Lorjoou, Desnoyer...). Amitié fidèle ou admiration particulière, elles reflètent le goût d'un peintre, témoin de son temps. De son séjour en Afrique du Nord à Montmartre, ce sont autant d'inédits révélés pour la première fois aux côtés des œuvres de Jean Vinay pour un dialogue ininterrompu. »

Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye, Le Noviciat, 04 76 36 40 68

musee-saint-antoine@isere.fr

Du 7 mars au 11 décembre 2022, tous les jours sauf mardi

De mars à juin : de 14h à 18h. Juillet et août : 10h30-12h30, 14h30-18h30

Entrée libre

Hauterives, Palais du facteur Cheval

Exposition : « Agnès Varda. Architectures et perspectives »

Deuxième volet de la trilogie d'expositions consacrées à Agnès Varda au Palais idéal du facteur Cheval.

Agnès Varda se rend au Palais idéal pour la première fois dans les années 50 et y reviendra tout au long de sa vie. L'exposition met ainsi en scènes l'œuvre du facteur Cheval au travers de l'objectif de l'illustre réalisatrice. On retrouve également des documents souvent inédits dans lesquels la cinéaste fait la part belle à d'autres monuments que ce soit la Cité radieuse de Le Corbusier, les Watts Tower à Los Angeles.

Si le facteur Cheval s'est construit son Palais dans son potager, Agnès Varda a aussi conçu ses propres architectures : « Je bâtis des cabanes avec les copies abandonnées de mes films. Abandonnées parce qu'inutilisables en projection. Devenues des cabanes, maisons favorites du monde imaginaire. »

Palais idéal du facteur Cheval, 8 rue du Palais, 26390 Hauterives

04 75 68 81 19

En mars, tous les jours de 9h30 à 17h30, réservation conseillée

Jusqu'au 3 avril 2022

Tarif : 9 €. Tarif réduit 6 €

CONFÉRENCES

Amis de Stendhal et Librairie Le Square Grenoble

Entretien avec Emmanuel de Waresquiel, par Catherine Mariette

Excellent historien de la société française sous la Révolution et l'Empire, a publié en 2019 un essai, aussi remarquable qu'inattendu, sur son compagnonnage avec Stendhal : « J'ai tant vu le soleil ». Il nous confie cet essai animé de cet état de grâce particulier, cette disposition passagère à la légèreté et au bonheur sans laquelle on ne peut aimer Henri Beyle.

Mardi 22 mars 2022, 19h

Librairie La Square, 2 square Dr Léon Martin, Grenoble

04 76 46 61 63

Inscription obligatoire

Amis de Stendhal

Conférence : « Prosper Mérimée et les Monuments historiques », par Martine Jullian

Lorsque Prosper Mérimée devient Inspecteur des Monuments Historiques en 1834, le service créé par Guizot, alors ministre de l'Intérieur, existe depuis 1830. Mérimée en fait une administration moderne qui lui vaut d'exister encore aujourd'hui. Par son combat pour l'inventaire et la restauration de ce que l'on ne nommait pas encore le patrimoine, il était conscient de contribuer à l'écriture de l'histoire de la France. Il œuvrait ainsi à la définition des origines et de l'identité de la nation, à une époque où celle-ci se devait d'inclure la Révolution dans une continuité avec l'Ancien Régime. Toute une démarche assez étrangère aux préoccupations de son ami Henry Beyle.

Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, Hall, 12 boulevard Maréchal Lyautey, Grenoble

04 76 86 21 00

Mercredi 13 avril 2022, à 19h

Entrée libre

Service du Patrimoine culturel du Département de l'Isère

Visioconférence « Châteaux-forts d'Isère »

25 mars de 13h15 à 17h30

En présentiel aux Archives départementales de l'Isère, 12, rue Georges Pérec, Saint-Martin-d'Hères

ou

À distance via un lien de connexion, qui sera transmis quelques jours avant la date.

Inscription obligatoire, avant le 14 mars, par mail, à l'adresse suivante : olivia.tirard@isere.fr, en indiquant :

- si vous serez présent
- si vous souhaitez participer à la visite des Archives, de 13h15 à 14h30 (nombre de places limité)
- si vous serez connecté à distance.

CONCERTS

Grenoble, collégiale Saint-André (AROCSA)

Concert spirituel : « Images pour un chemin de la croix », d'André Giroud, sur des textes de Paul Claudel, avec projection d'œuvres d'Élisabeth Meyer.

Représentation « spirituelle », où se répondent la voix parlée, avec Roland Menon comme récitant, Bruno Charnay à l'orgue et la peinture.

Jean Giroud (1910-1997), organiste pendant plus de soixante ans à l'église Saint-Louis, chargé de cours à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, musicologue et chef de chœur, a composé cette œuvre en 1944, et l'a souvent jouée en Allemagne, en Angleterre et en France, notamment à Notre-Dame de Paris.

Dimanche 27 mars, 17h30

Grenoble, collégiale Saint-André

Entrée libre, participation aux frais

Une nouvelle association bienvenue : La Société des Amis du Musée dauphinois

La Société des Amis du Musée dauphinois

La création de cette société en septembre 2021 constitue un petit événement dans le monde des associations culturelles et patrimoniales de notre région. Ce projet ancien s'est enfin concrétisé à la faveur de l'initiative d'un groupe de personnes qui avaient à cœur de soutenir le Musée dauphinois dans ses actions et son développement. Fallait-il encore l'approbation de la direction du musée et du Département de l'Isère, dont relève l'établissement culturel, ce qui fut rapidement acquis au regard des objectifs attendus. La toute jeune association souhaite à la fois se faire le relais des événements organisés par le musée, organiser bien sûr des manifestations privilégiées pour ses membres (visites privées d'expositions, conférences, spectacles, rencontres avec des artistes, etc.), mais aussi collecter des fonds auprès d'entreprises et de particuliers pour permettre l'acquisition de collections ou la restauration des parties patrimoniales de l'ancien couvent de Sainte-Marie d'en-Haut. Un beau programme pour accompagner cette belle maison fondée en 1906, à Grenoble, et installée sur les hauteurs de la Bastille depuis 1968.

L'Académie Delphinale se réjouit de cette initiative et ne doute pas que des liens puissent être noués rapidement avec la Société des Amis du Musée dauphinois. Les relations seront d'autant plus facilitées par l'établissement de notre siège à Sainte-Marie-d'en-Haut depuis 2021.

Pour toute information sur la Société des Amis du Musée dauphinois :
Société des Amis du Musée dauphinois
30, rue Maurice-Gignoux – 38 031 Grenoble cedex 1
lesamisdumusee.dauphinois@gmail.com

L'adhésion est fixée à 30 € par an. Règlement par chèque à l'ordre de la Société des Amis du Musée dauphinois ou en ligne via le lien :
<https://www.helloasso.com/associations/societe-des-amis-du-musee-dauphinois>



Cotisations

Montant des cotisations 2022 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est rappelé aux membres titulaires et associés de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter autant que faire se peut une relance par lettre, courriel ou contact téléphonique. Les cotisations représentent, en effet, une part majoritaire de nos actifs, ainsi que le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre Compagnie.

Les manifestations culturelles et les publications qui émailleront le cours de l'année 2022, 250^e anniversaire de notre Compagnie, vont générer un surcroît de dépenses. En conséquence, des demandes de subventions seront ciblées auprès d'organismes publics et de mécènes ; dans cette perspective, tout membre désireux de **faire un don**, sera le bienvenu : le montant en figurera sur son **reçu fiscal**.

Règlement :

- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2022.
- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Michel Bolla, 5 rue du Vercors, 38700 La Tronche.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

La Secrétaire perpétuelle se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : Mme Martine Jullian, Secrétaire perpétuelle.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

